

## Ordre du jour :

### 1 – Qualifications et nouveautés Gesthand :

Quelques chiffres :

2021-2022 : 34 148 licences qualifiées dont 1385 mutations

2022-2023 : 36 567 licences qualifiées dont 1929 mutations

2023-2024 : 37 785 licences qualifiées à ce jour dont 2006 mutations

Il est présenté un tableau présentant le nombre de licences qualifiées par les qualificateurs bénévoles et salariés. Il s'agit essentiellement de 5 personnes dont 1 qui ne s'occupent que des mutations.

Avec la validation/qualification automatique des clubs en cas de renouvellement de licence sans modification de document, c'est 1/3 des licences qui passent en qualification automatique.

Qualification automatique par les clubs : 12 882 soit 34%

Qualification faite par les qualificateurs : 24 903 soit 66%

Dont mutations : 2 006 soit 5% de la totalité des qualifications

De nombreuses modifications de Gesthand ont eu lieu depuis le début de la saison, dont une grosse fin décembre qui ont nécessité de nombreuses adaptations et modifications de notre part. D'ailleurs le problème des extractions reste toujours d'actualité et malgré les ouvertures de tickets auprès du service informatique, nous sommes sans réponse.

La vérification des honorabilités n'est pas toujours évidente car nombre d'anomalies sont signalées sur les FDM et même dans les organes des clubs (élus, entraîneurs...). Et parfois, le licencié a complété le document mais le club dans « fonction de l'encadrant dans la structure » coche « non encadrant » et donc ressort en anomalie...

### 2 – Equipement et modifications Gesthand :

Valérie précise que la mise en conformité des informations des salles dans Gesthand est un vaste chantier, auquel on ne s'est pas encore vraiment attelé depuis qu'elle préside la commission, mais qu'il faudra dans les prochains temps faire quelque chose. Elle remercie pour le moment William et Christelle de répondre aux questions des clubs et de s'occuper de cette partie.

Avec la mise à jour de fin décembre, il n'est plus possible à un club lors de la conclusion de rencontre de choisir une autre salle que celles dont sa structure est rattachée. Cela pose un gros problème pour tous les clubs qui sont en convention. Parfois les rencontres se jouent dans les salles dont les clubs ne sont, le porteur de la convention. Il faut alors que le comité ou la ligue rattachent ces salles au club porteur de la convention. Tous les comités ont été destinataire d'une petite vidéo explicative faite par la ligue.

### 3 – CMCD et Extraction Gesthand :

Malgré tous les problèmes sur les extractions de Gesthand, nous avons décidé début janvier de faire parvenir un état à tous les clubs évoluant au niveau régional. Nous leur avons bien précisé que ces états comportaient un grand nombre de manquement...

Depuis mi-février, plusieurs problèmes concernant les extractions de techniciens sont résolus mais tout n'est pas encore conforme. Nous proposons de refaire un deuxième envoi d'ici fin mars. En espérant, que les fichiers CMCD seront plus proches de la réalité des clubs.

## 4 – Election de la ligue :

Fin juin, auront lieu les prochaines élections des représentants de la ligue. Jean-Marie Noël ne se représentera pas pour cette prochaine élection. Valérie a par ailleurs accepté de continuer sa mission à la tête de la commission Statuts et Règlements. Elle demande aux membres de sa commission de leur confirmer leur désir de continuer pour le prochain mandat à ses côtés et s'ils veulent bien lui confirmer par mail leur souhait.

## 5 – Divers :

Transfert international Club de Pascal PETRY a un cas d'un joueur qui a joué il y a plus de 2 saisons en Belgique et qui souhaite revenir dans son club, il nous demande si le transfère est obligatoire car dans les textes il est fait mention que si cela plus de 2 ans, pas besoin de certificat de transfert.

Nous lui répondons qu'à partir du moment où Gesthand le demande, on ne peut y déroger. De plus son joueur est de nationalité étrangère donc cela passe directement par les instances de la FFHB.

C'est un des articles qui fait l'objet de modification des prochains RG.

---

## Date de la prochaine réunion :

Après le prochain envoi des fiches CMCD afin de faire le point avec la commission.

Proposition pour le week end du 20-21 avril 2024